

DELEGATION DE SIGNATURE

DIRECTION

Décision n° 2023-148

**LE DIRECTEUR GENERAL,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,**

Vu le Code de la santé publique, notamment pris en ses articles L. 6143-7 et suivants, et D. 6143-33 et suivants ;

Vu la Convention de Direction commune signée le 21 décembre 2021 entre le CHU Amiens-Picardie, le CH de Doullens, le CHI de Montdidier-Roye et l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu ;

Vu le Décret n°2005-921 du 02 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels des directions des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n°86-33 du 09 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière ;

Vu le Décret n°91-155 du 06 février 1991 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de la Fonction Publique Hospitalière ;

Vu le Décret du Président de la République en date du 21 août 2023 nommant M. Didier RENAUT en qualité de Directeur Général du CHU Amiens-Picardie à compter du 06 septembre 2023 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 24 août 2023 affectant M. Didier RENAUT au sein de la Direction commune constituée entre le CHU Amiens-Picardie, le CH de Doullens, le CHI de Montdidier-Roye et l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu à compter du 06 septembre 2023 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion des personnels de Direction de la Fonction Publique Hospitalière en date 06 janvier 2022 plaçant M. Didier SAADA, Directeur d'hôpital (hors classe) en position de mise à disposition, à temps plein, auprès du CHU Amiens-Picardie ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 24 février 2022 confirmant la nouvelle affectation de M. Didier SAADA, Directeur d'hôpital (hors classe), au CHU Amiens-Picardie, au CH de Doullens et au CHI de Montdidier-Roye en qualité de Directeur Adjoint chargé de mission des projets stratégiques du Groupement Hospitalier de Territoire « Somme Littoral Sud » ;

Vu la Décision interne n°01/23 nommant, à titre provisoire à compter du 13 janvier 2023, M. Didier SAADA en qualité de Directeur Délégué par intérim du Centre Hospitalier de Doullens et de l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu ;

Vu la Vacance de poste de Directeur Adjoint Délégué à la Direction du Centre Hospitalier de Doullens ;

Vu la Décision n°34/2023 du 06 septembre 2023 relative à la délégation de signature de la Direction Générale ;

Vu la Décision du 28 juin 2017 nommant Mme Céline BOUCHER en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière à compter du 1^{er} juillet 2017 ;

Vu la Décision du 23 novembre 2017 nommant Mme Fabienne BOUCHER en qualité de Cadre Supérieure de Santé paramédicale à compter du 1^{er} décembre 2017 ;

Vu la Décision N°155/23 du 13 octobre 2023 relative à la prise de fonctions de M. Didier SAADA en qualité de Directeur Délégué du CH de Doullens à compter du 16 octobre 2023 ;

Vu la Note de service N°88/23 du 06 octobre 2023 annonçant la prise de fonctions de Mme Anne LANGELLIER en qualité de Directrice Générale Adjointe et de M. Didier SAADA en qualité de Directeur Délégué du CH de Doullens à compter du 16 octobre 2023 ;

Vu l'Organigramme de la Direction commune entre le CHU Amiens-Picardie, le CH de Doullens, le CHI de Montdidier-Roye et l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu ;

DECIDE

Article 1^{er} - Objet

La présente décision précise les modalités de délégation de signature de M. Didier RENAUT, Directeur Général, au sein du CH de Doullens.

Elle annule et remplace les précédentes délégations relatives au même domaine.

Article 2 - DELEGATION DE SIGNATURE EN CAS D'ABSENCE, D'EMPECHEMENT OU D'INDISPONIBILITE DU DIRECTEUR GENERAL, DU DIRECTEUR DELEGUE ET DE LA DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

En cas d'absence, d'empêchement ou d'indisponibilité simultanés de M. Didier RENAUT, de M. Didier SAADA, et de Mme Anne LANGELLIER, délégation de signature est donnée à Mme Céline BOUCHER, Attachée d'Administration Hospitalière, et à Mme Fabienne BOUCHER, Cadre Supérieure de Santé, Faisant Fonction de Directrice des Soins, à l'effet de signer toutes correspondances, tous actes et documents administratifs nécessaires à la bonne marche des établissements se rapportant :

- Aux tableaux des gardes et des astreintes des personnels médicaux et non médicaux
- Aux contrats de recrutement d'une durée déterminée inférieure ou égale à un mois
- Aux états liquidatifs de la paie
- Aux ordres de missions et aux pièces et attestations diverses relatives aux personnels ne faisant pas grief
- Aux assignations des personnels
- A l'admission, au séjour, à la sortie, au décès des patients et des résidents - y compris ceux relatifs aux prélèvements d'organes et aux consultations du registre national des refus de dons d'organes - ainsi que les attestations diverses
- Aux actes concernant les soins sans consentement

La signature des décisions et actes conservatoires devra être précédée de la mention « Pour le Directeur Délégué et par délégation » et préciser les nom et prénom du signataire.

Article 3 - EFFET ET PUBLICITE

La présente décision de délégation de signature générale est applicable à compter de sa publication la rendant consultable.

Elle fera par ailleurs l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

Cette délégation est consentie pour le temps de l'affectation sur leur poste de M. Didier SAADA, Directeur Délégué, Mme Anne LANGELLIER, Directrice Générale Adjointe, Mme Céline BOUCHER, Attachée d'Administration Hospitalière, Mme Fabienne BOUCHER, Cadre Supérieure de Santé, Faisant Fonction de Directrice des Soins.

Elle cessera automatiquement pour le ou les délégataire(s) concerné(s) en cas de changement d'affectation ou de départ de l'établissement.

Elle sera transmise aux Comptables de l'établissement, accompagnée du modèle de signature des délégataires et portée à la connaissance du Conseil de surveillance.

Fait à Amiens, le 16 octobre 2023.



Le Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Didier Renaud".

Didier RENAUT

Le Directeur Délégué

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Didier Saada".

Didier SAADA

La Directrice Générale Adjointe

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Anne Langellier".

Anne LANGELLIER

L'Attachée d'Administration Hospitalière

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Céline Boucher".

Céline BOUCHER

La Cadre Supérieure de Santé
Coordinatrice des Soins

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Fabienne Boucher".

Fabienne BOUCHER

